



Militer à La Cimade en région Centre-Ouest

www.lacimade.org

Un peu d'histoire

- Une association qui a fêté ses 80 ans en 2019
- Dépôt des statuts à Paris, en 1939 pendant la guerre

En juillet 1940,
Madeleine BAROT est
nommée secrétaire
générale de la Cimade



Comité
Inter
Mouvements
Auprès
Des
Evacués

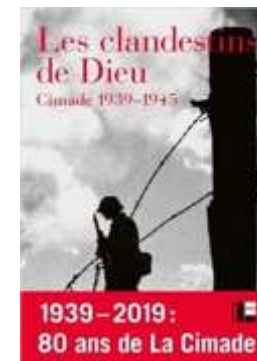
12 novembre 1938 : Décret permettant l'internement des « étrangers indésirables » dans des « centres spécialisés »

Loi du 4 octobre 1940 : « Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence. »



Quelques périodes qui ont construit les valeurs de La Cimade d'hier et d'aujourd'hui

- **1939-1940** : création par des mouvements de jeunesse protestants et entrée dans les camps d'internement administratif
- **1942** : choix d'entrer en résistance et organisation de filières d'évasion, thèses de Pomeyrole
- **1945** : choix de rester dans les camps d'internement auprès des prisonniers
- **Années 50** : accueil et soutien aux réfugiés des pays de l'Europe de l'Est, du Portugal
- **Années 60** : engagement en Algérie, accueil et soutien aux rapatriés et harkis, décolonisations
- **Années 70** : soutien aux réfugiés d'Amérique latine, solidarités internationales
- **Années 80** : lutte contre les lois de plus en plus répressives, marche pour l'égalité, entrée dans les centres de rétention
- **Années 90** : développement de l'outil juridique, soutien aux collectifs de sans-papiers, campagne contre la « double-peine »
- **Années 2000** : fort développement du mouvement de La Cimade et structuration
- **Années 2010** : développement et coordination renforcée des actions de sensibilisation
- **Années 2020** : ? A nous de jouer ! ;-)
 - **Livret édité pour les 80 ans de La Cimade** : « La Cimade, une histoire » (disponible sur le site)
 - **Livre sur l'action de La Cimade pendant la seconde guerre mondiale** : « Les clandestins de dieu »



Qui sommes nous ?

Les statuts de La Cimade [↗](#)

Article 1 des statuts

« La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme. »

Le projet associatif de La Cimade [↗](#)

3 axes :

« agir au côté des personnes exilées »

« témoigner et revendiquer »

« renforcer nos partenariats, réfléchir et faire ensemble »



Qui sommes nous ?

- Une seule et même association : La Cimade
- 96 groupes locaux, 13 régions
- 2 500 bénévoles
- 136 salarié·e·s au siège et dans les régions
- Auprès de 100 000 personnes accueillies chaque année
- 2 Centres d'Hébergements à Massy et Bézier
- Interventions dans 8 Centres de rétention
- 1 centre de ressource psy Frantz Fanon à Montpellier

Rapport d'activité
national : [🔗](#)



En octobre 2018 à Montpellier, lors de la session annuelle



Avril 2022 : Actions de rue à Poitiers et Niort



Personnes hébergé.es et salarié·e·s au Centre Provisoire d'Hébergement de Massy, 2015

Qui sommes nous ?

Un mouvement national composé de
96 groupes locaux de La Cimade
partout en France

Dans la région Centre-Ouest :

La région Centre-Ouest regroupe :

La région Centre Val de Loire

+ L'ex région Poitou-Charentes

+ L'ex région Limousin

Soit 9 groupes locaux, 190 adhérent·e·s

- Orléans
- Blois
- Tours
- Poitiers
- Niort Sud Deux Sèvres
- La Rochelle
- Eymoutiers
- Peyrelevade
- Bourges

Rapport d'activité
régional : [🔗](#)

Présentation et
réflexion régionale : [🔗](#)



Militer : penser, faire et dire



Des permanences d'accès aux droits



Des manifestations



De la sensibilisation



De l'accès aux droits en prison



Des campagnes



Des actions « coup de poing »



Des actions de rue



Des cours de FLE



De l'accès aux droits en centres de rétention administrative



Du plaidoyer politique

Des actions contentieuses



Des outils de sensibilisation

LOUJNA
Toukaranké

Des coopérations avec des associations partenaires dans les pays du Sud



Des rapports

Une éthique partagée que l'on s'évertue à réaliser dans nos positions et nos pratiques quotidiennes

- accueil inconditionnel
- non-discrimination
- égalité de traitement
- conciliation de l'intérêt individuel et la promotion des droits
- promotion des droits pour tous et toutes
- relations bienveillantes et respectueuses
- droit à la confidentialité
- engagement bénévole et salarié adapté et collectif
 - Les réunions du groupe local
 - Des actions différentes incluses dans un seul et même collectif : La Cimade
 - L'accompagnement en binôme
 - Les limites de notre action : réfléchies et décidées collectivement
 - Les instances régionales et nationales



+ les fiches liées 

➤ **Charte de déontologie interne : un texte qui guide nos actions, nos réflexions et nos prises de positions**

Des prises de positions publiques :

Décryptage sur les migrations [↗](#)

Propositions pour la régularisation large et durable des personnes sans-papiers [↗](#)

Lutter contre les amalgames et la désinformations visant les personnes étrangères [↗](#)

Procédure Dublin : l'urgence de changer de cap [↗](#)

Propositions pour en finir avec la double peine [↗](#)

Propositions pour l'accueil et contre la surveillance dans les lieux d'hébergement [↗](#)

Engager un changement des politiques migratoires [↗](#)

Priorités de La Cimade sur les politiques migratoires européennes [↗](#)

Propositions pour lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi des personnes migrantes [↗](#)

Décryptage des 20 mesures gouvernementales de novembre 2019 [↗](#)

Propositions pour une véritable protection des jeunes en danger [↗](#)

Propositions pour sortir de la logique de contrôle, sanctions, d'enfermement et d'expulsion des personnes étrangères [↗](#)

Décryptage du pacte européen sur la migration et l'asile [↗](#)

Et plus d'expressions sur l'espace « presse » de notre site internet [↗](#)

Ainsi que dans nos différents rapports et publications publiques [↗](#)



Des espaces nationaux et régionaux d'échanges, de mutualisation, de rencontres

- Session nationale annuelle
- Groupes de travail nationaux/régionaux
- Journées nationales thématiques et journées régionales
- Journées nationales de décryptage
- Formations nationales/régionales/locales
- Réunions d'instances régionales/nationales

Affiche de la
journée de
décryptage 2020



Journée régionale
d'accueil en
Centre-Ouest

Session nationale
2017 à Poitiers



Une seule et même association

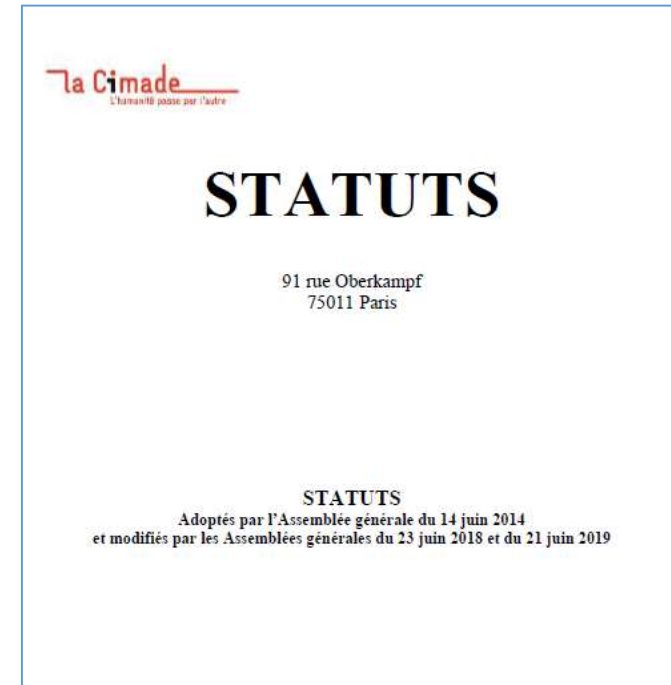
Avec des instances nationales

- L'**Assemblée générale nationale** :
 - 1 collège de membres équipiers bénévoles (1/2)
 - 1 collège de membres équipiers salariés (1/4)
 - 1 collège de titulaires choisis (1/4)
 - Élit le Conseil National et définit la politique générale.
- Le **Conseil National** :
 - Met en œuvre la politique définie par l'AG.
 - Nomme la **Secrétaire Générale** : Fanélie Carrey-Conte
- Le **Bureau National** :
 - Henry Masson : président
 - Monique Guyot-Berni : vice-présidente
 - Anne-Sophie Astrup et Françoise Millot : secrétaires
 - Jacques Blanc : trésorier
 - Julien Mouchette

➤ [Page sur notre organisation](#) : 

➤ [Nos statuts](#) : 

un texte exprimant nos valeurs et nos choix d'organisation/vie collective interne ayant des impacts sur le quotidien de notre association



Une seule et même association

Avec des instances régionales et locales

- **Le groupe local** réunit localement les membres de l'association, coordonne les activités et veille à l'intégration et au suivi des bénévoles du groupe. Si modalités d'organisation peuvent être variables, les statuts prévoit que chaque groupe élit tous les deux ans un bureau local.
- **L'Assemblée Générale régionale** : l'ensemble des adhérent·e·s de la Cimade dans la région sont automatiquement membres de l'assemblée régionale. L'assemblée générale régionale :
 - élit le conseil régional
 - élit ses représentant·e·s à l'Assemblée Générale nationale
- **Le conseil régional** anime la vie régionale, décide des grandes orientations, coordonne les groupes locaux, convoque et prépare les assemblées régionales. Il est souhaitable que tous les groupes locaux de la région soient représentés au sein du conseil régional. Les élu·e·s à l'Assemblée Générale Nationale ont une place au sein du conseil régional. Le conseil régional élit en son sein le **bureau régional**.
 - **Instances locales, régionales ou nationales, les mandats sont de 2 ans.**
- **Salarié·e délégué·e en région** : soutiennent et coordonnent avec le conseil régional, délégué·e·s national·e·s en région et dans certaines régions des chargé·e·s de projets régionaux

Les équipes de La Cimade au niveau national

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION
ADMINISTRATIVE ET
FINANCIÈRE

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES POLES
NATIONAUX THÉMATIQUES

DIRECTION DES
TERRITOIRES

MOUVEMENT
DE LA CIMADE

Délégué·e·s
nation·aux·ales en région

**Pôle Droits et
Protections**
(Entrée, Séjour
Asile, Genre,
Familles, Violences,
Jeunes isolé·e·s...)

**Pôle Enfermement
Expulsion**
(Prison, Rétention,
Assignations,
Mesures
d'éloignement...)

Chargé·e·s de projets
régionaux

**Pôle Solidarités
internationales et Europe**

DIRECTION DE LA
VIE ASSOCIATIVE

DIRECTION SENSIBILISATION,
COMMUNICATION,
RESSOURCES PRIVÉES

DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

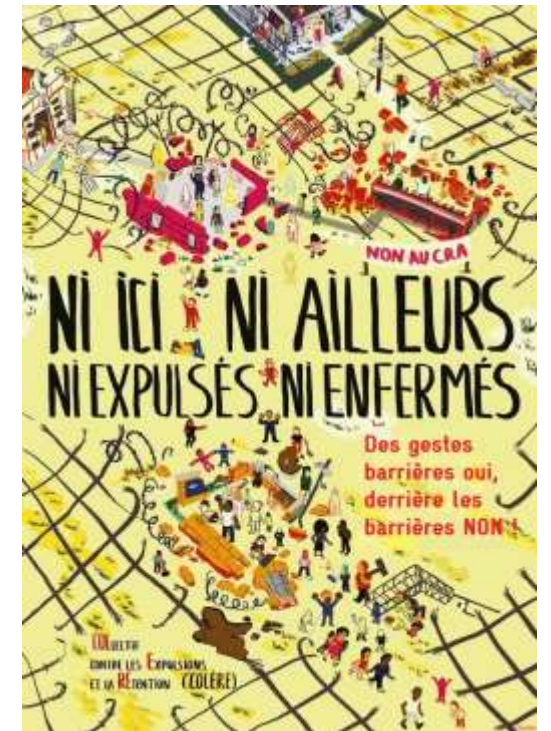
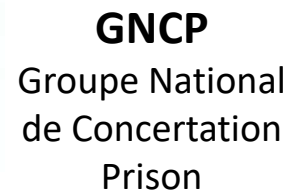
Côté bénévole - Un engagement personnel qui s'inscrit dans, nourrit et est nourri par une démarche collective

- **Partager les buts de l'association par l'adhésion** : se fait par formulaire papier ou en ligne pour les réadhésions. Il existe deux statuts : membres « bénévoles » qui participent aux actions et à l'organisation du groupe local ou membres « associé·e·s » qui adhèrent aux valeurs de La Cimade mais ne sont pas actifs dans un groupe local.
- **La volonté de s'inscrire dans une réflexion de fond sur les thématiques que l'on travaille et sur nos modalités d'actions**, notre place, nos orientations politiques, notre parole, notre organisation... ne pas s'abstenir de ces réflexions y compris lorsqu'elles peuvent percuter nos pratiques, nos positions.
- **S'intéresser et participer aux espaces collectifs de l'association locaux, régionaux, nationaux**. Ils sont indispensables pour le fonctionnement collectif au-delà des activités menées par chacun·e et **pour élaborer nos positions collectives** (réunions du groupe local, réunions régionales, groupes de travail nationaux, participation aux assemblées générales et session nationale...). **Respecter ensuite individuellement les décisions prises collectivement est essentiel**.
- **La volonté de se former** : acquérir des connaissances nécessaires en suivant les formations que l'association propose (formation sur l'accès aux droits, sur la sensibilisation, etc...)

Une force et une responsabilité : par ses actions et ses prises de paroles en tant que membre de la Cimade, le.la bénévole engage l'ensemble de l'association.

Côté association- L'association apporte aux bénévoles

- Sa légitimité et son expérience acquise en 80 ans
- La possibilité d'agir localement et régionalement
- Contribuer à des actions et à une réflexion de dimension nationale
- Un cadre d'actions collectives structuré et organisé
- Des espaces de réflexions collectives
- Un accompagnement local, régional, national
- Des outils, des connaissances, des formations
- Agir dans un réseau associatif local, régional, national :



Collectif COLERE du Loiret

Principaux moyens de communication

- **Des moments clefs** : les réunions du groupe local et les réunions d'instances (régionales, nationales)
- **La communication dans l'action** : les accueils en binômes et autres actions collectives (sensibilisation, plaidoyer, etc...)
- **Des listes de diffusion** (Liste Interne nationale, liste régionale, listes locales, listes nationales thématiques...)
- Des boîtes mails La Cimade gérées par les groupes et la région
- **Un intranet de ressources internes, Cimadoc's**, avec un espace régional
- **Un site internet national avec une page régionale**
- Un site dédié au festival Migrant'Scène
- Une page facebook nationale et parfois des pages locales des groupes
- Des comptes nationaux Twitter et Instagram

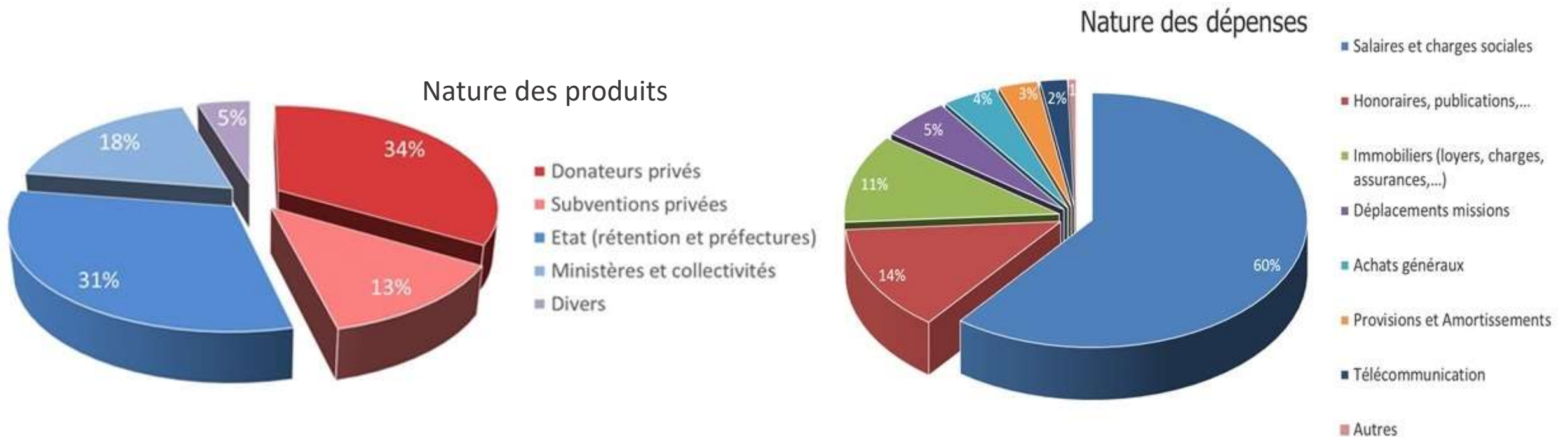


Comment est financée notre association ?

Budget 2021

Un budget unique et solidaire qui comprend l'ensemble des charges et produits locaux, régionaux et nationaux

Un budget annuel total de 19,8 millions d'euros



La boutique solidaire : <https://boutique.lacimade.org/>

L'espace de don en ligne sécurisé : <https://donner.lacimade.org/b/mon-don>

Compte emploi des ressources 2019 [↗](#)